

Procès-verbal du conseil d'établissement École Tournesol Séance tenue le 27 septembre 2023 à 18 h 30, bibliothèque de l'école

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Ouverture de l'assemblée par M. Sabourin à 18 h 35.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents à cette assemblée : Sont absents de la rencontre :

Aubin, Yanick Directeur Tech SDG Auger, Milaine Archambault, Ève-Marie **Parent** Dorion, Fannie **Parent** Le Bouthillier, Sabrina Secrétaire Lévesque, Johanne TES Nadeau, Simon Parent Sabourin, Xavier Parent Sauvageau, Maryse Parent Tremblay, Hélène Enseignante Thériault, Mélanie Enseignante

Aubé, Claudine Orthopédagogue

Le quorum est respecté, la rencontre peut être tenue

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture de l'ordre du jour par M. Xavier Sabourin. Madame Archambault désire ajouter au varia le point, fin et début d'année.

CE230927-01 L'ordre du jour est proposé par Monsieur Simon Nadeau, secondé par Madame Ève-Marie Archambault.

4. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2023

CE230927-02 L'adoption du procès-verbal du 6 juin 2023 est proposée par Madame Maryse Sauvageau et secondée par Madame Johanne Lévesque.

5. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Madame Amélie Caron était présente et n'avait pas de question.



6. ÉLECTIONS

6.1 Secrétaire, président et vice-président

Monsieur Aubin prend la parole et laisse les gens se présenter. Il est proposé d'accueillir Sabrina Le Bouthillier (secrétaire d'école), comme secrétaire du conseil d'établissement, ce qui est accepté. Par la suite, Monsieur Aubin poursuit en expliquant le rôle du président et du vice-président. Monsieur Simon Nadeau se propose comme président pour cette année. Il est élu à l'unanimité. Monsieur Sabourin se propose comme vice-président, également élu à l'unanimité.

7. SUJETS POUR APPROBATION

7.1. Règles de régie interne 2023-2024

Monsieur Aubin cible les points importants dans les règles de régie interne et les explique. Il explique que l'ajout majeur est la section de rencontre en mode virtuel et la prise de décision par courriel.

Monsieur Sabourin propose de retirer le point 3.7 (commissaire).

CE230927-03 L'approbation des règles de régie interne 2023-2024 est proposée par Madame Ève-Marie Archambault et secondée Xavier Sabourin.

7.2. Calendrier des rencontres

Monsieur Simon Nadeau présente le calendrier proposé.

CE230927-04 L'approbation du calendrier des rencontres est proposée par Madame Maryse Sauvageau et secondée Madame Milaine Auger.

7.3. Planification des apprentissages en éducation à la sexualité

Monsieur Aubin explique le fonctionnement du cours d'éducation à la sexualité et la raison par laquelle nous demandons de passer au vote avec les membres du conseil d'établissement. Monsieur Nadeau questionne si des modifications ont été apportées depuis l'année dernière. Monsieur Aubin indique qu'il n'y a pas eu de modifications.

CE230927-05 L'approbation de la planification des apprentissages en éducation à la sexualité est proposée par Madame Ève-Marie Archambault et secondée, Madame Fannie Dorion.



7.4. Autorisation universelle des sorties près de l'école

Monsieur Aubin explique qu'il s'agit d'une autorisation pour toute l'année et que nous allons tout de même informer les parents lors des déplacements. Ainsi nous pouvons sortir avec les élèves, au parc, crèmerie sans devoir faire voter la proposition par les membres du CE

CE230927-06

L'approbation de l'autorisation des sorties près de l'école est proposée par Madame Fannie Dorion et secondée Madame Ève-Marie Archambault.

7.5. Projets de sorties et activités éducatives en suivi

Monsieur Aubin, explique nos enjeux en réservation d'autobus. Il indique également que le document sera évolutif et qu'il sera représenté à chaque conseil d'établissement.

Madame Mélanie Thériault demande aux membres du CE s'il est autorisé par le CE de facturer 11\$ par enfant. Monsieur Nadeau explique qu'il faut demander une contribution volontaire aux parents et il n'est pas possible d'exiger. Les membres du CE approuve la demande de l'activité pour le préscolaire.

Madame Johanne précise que le document comporte toutes les activités de l'école pas seulement les activités en classe.

CE230927-07

L'approbation des projets de sorties et d'activités éducatives en suivi est proposée par Madame Hélène Tremblay et secondée monsieur Xavier Sabourin.

8. SUJET POUR CONSULTATION

8.1. Bulletin et autres modalités de communication

Monsieur Aubin explique en quoi consistent les documents de renseignements aux parents qui seront envoyés sous peu. Madame Mélanie Thériault indique qu'il y aura des changements à venir concernant l'évaluation au préscolaire.

9. SUJET D'INFORMATION

9.1. Directeur

9.1.1. Présentation du fonds à destination spéciale

Monsieur Aubin survole le document fond à destination spéciale. Il explique l'utilité, ses obligations et propose d'unir les fonds en un seul.

Monsieur Aubin désire faire un retour sur le projet de l'embellissement de la cour d'école et demande l'implication des membres du CE afin de faire des soumissions, des campagnes de financement et d'avoir l'avis des parents. Monsieur Aubin indique vouloir relancer le projet et interpelle le CE. Il est proposé que madame Fannie Dorion soit incluse dans le comité si elle est intéressée à être le parent référent. Monsieur Aubin propose de faire une présentation lors du prochain CE.



9.2. Président

Aucun commentaire

9.3. Représentant du comité de parents

La première rencontre a été remise.

9.4. Enseignants

Madame Hélène Tremblay explique que nous avons eu une belle rentrée scolaire avec un beau spectacle. Monsieur Aubin complète en expliquant que la cible actuelle est la rentrée dans l'école en silence et l'entrée progressive dans l'école. Le défi collectif fonctionne bien. Madame Johanne complète en indiquant qu'il y aura un privilège en lien avec cet objectif.

9.5. Formation pour les membres du CE

M. Aubin explique qu'une formation est disponible sur le site du gouvernement et qu'ils ont accès à ces formations. Il est possible de les refaire au besoin. Monsieur Sabourin explique qu'il est intéressant de refaire les formations une fois que nous avons déjà fait partie d'un CE puisque la vision est différente.

9.6. Membre du soutien, professionnels et SDG

Madame Johanne explique le système d'émulation pour cette année. Tout le monde réussit. Le prochain privilège sera de type cinéma. Divers films affichés avec collation spéciale. Le prochain défi sera sous le thème du respect. (S'il vous plait, merci). Le même principe sera appliqué à tous les défis. Les brigadiers ont commencé et ils ont reçu une formation avec les policiers. De plus, les journalistes seront annoncés prochainement et le créalab collaborera encore avec nous cette année.

9.6.1. Modification aux règles de fonctionnement du SDG et journées pédagogiques.

Madame Auger explique quelles sont les modifications qui a été apportées aux tarifs. Elle explique également les nouvelles règles pour faire partie des élèves réguliers. Milaine présente également les thématiques des diverses journées pédagogiques.

10. Correspondance

Aucune correspondance

11. Varia

Début et fin d'année.

Madame Ève-Marie explique que la fin de l'année scolaire 2022-2023 a vraiment été super. Les autres parents du CE partagent l'opinion sur la belle fin d'année. Madame Ève-Marie explique également que le début d'année avec les cadres pour prendre des photos était vraiment intéressant. Elle indique également que lors de la rentrée, nous entendions peu le discours du personnel.

12. Prochaine rencontre – Mercredi 25 octobre 2023

13. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19 h 47